

### Renseignements

#### **ERAGE**

#### **Délégation Lorraine-Nancy**

Faculté de Droit  
13 Place Carnot  
CO n° 70026  
54035 NANCY Cedex

Tél : 07 87 00 20 82  
Fax : 03 83 37 19 95  
Mail : lorraine-nancy@erage.eu

### Durée

6:00 heures

### Spécialisation

Droit des assurances

### Niveau

- 2 - Perfectionnement
- 3 - Expertise
- 4 - Actualisation

### Date

**Le vendredi 16 mars 2018**

### Horaires

**De 9:30 à 17:00**

### Lieu de la formation

Faculté de Droit  
13 Place Carnot  
54000 NANCY

### Intervenant(s)

#### **Maître Bertrand NERAUDAU**

Avocat au Barreau de Paris,  
Titulaire de la mention de spécialisation en droit des assurances délivrée  
par le CNB

### Objectif de la formation

Faire le point sur les évolutions législatives, réglementaires et  
jurisprudentielles

Prérequis : Maîtriser les bases de la spécialisation

Méthode pédagogique : Formation en présentiel, étude législative et jurisprudentielle

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par l'intervenant

### Programme

#### **I - Distinctions importantes :**

- Droit commun et droit spécial
- Assurances de dommages et assurances de personnes
- Porteurs de risques et intermédiaires en assurances

#### **II - Points de vigilance**

- Règles de procédure : compétence matérielle et territoriale
- Le périmètre de la garantie
- Les sanctions

#### **III - Revue de jurisprudence**

- La déclaration du risque
- Les assurances de responsabilité
- L'assurance automobile
- L'assurance construction
- L'assurance-vie

### A retourner à :

#### ERAGE - Délégation Lorraine-Nancy

Faculté de Droit  
13 Place Carnot  
CO n° 70026  
54035 NANCY Cedex

Tél : 07 87 00 20 82  
Fax : 03 83 37 19 95  
Mail : lorraine-nancy@erage.eu

### Date

Le 16/03/2018

### Horaires

De 9:30 à 17:00

### Durée

6:00 heures

### Lieu de la formation

Faculté de Droit  
13 Place Carnot  
54000 NANCY

### Niveau

2 - Perfectionnement  
3 - Expertise  
4 - Actualisation

### Spécialisation

Droit des assurances

### Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

### Formation limitée à :

28 personnes

### Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

### Modalités de règlement

Paiement par chèque (à l'ordre de l'FRAGF)

### Renseignements sur le participant

Civilité : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Barreau : .....

Cabinet ou structure: .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Case Palais : .....

N° SIRET : .....

Année prestation serment.....

#### Profession :

Avocat Salarié

Avocat Libéral

Jeune Barreau

Magistrat

Juriste

Autre, précisez.....

### ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIF PL ou Actaliens, voir conditions [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr) et [www.actaliens.fr](http://www.actaliens.fr)

### Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte gu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été élargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Fait le ..... à .....

Nom, prénom du signataire : .....

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

*Signature et cachet*

### Coût de la formation :

Avocat et autre public :	210 €
Avocat 2 premières années d'exercice :	150 €